



13 mai 2016

## **17 Mai 2016 : journée internationale de lutte contre la LGBTphobie**

La lutte contre les discriminations s'inscrit dans les valeurs de justice et d'égalité défendues par Solidaires Finances Publiques. Lutter contre la LGBTphobie (Lesbiennes-gay, bi et trans-phobie) c'est lutter pour l'égalité professionnelle, et contre toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et/ou la situation de famille.

***Des engagements au sein des ministères financiers et économiques....qu'il faudra concrétiser à la DGFIP !***

10 engagements ministériels ont été pris en juin 2015 pour que la lutte contre la LGBTphobie se concrétise et sorte de l'ombre (voir au verso) : ils visent à l'égalité de droit et de traitement des agents, à la sensibilisation et la formation des agents et des encadrants notamment. Solidaires Finances Publiques salue la signature du partenariat entre Comin-g (association LGBT au ministère avec laquelle nous travaillons) et le Ministère, qui permettra à l'association d'intervenir dans les écoles, et d'avoir les moyens matériels de promouvoir cette lutte.

Mais comme pour l'égalité professionnelle femmes-hommes, Solidaires Finances Publiques sera très vigilant pour qu'à la DGFIP, ces engagements deviennent concrets !

### ***Solidaires Finances Publiques revendique :***

- qu'aucun acte, propos, discrimination homophobe ne soit toléré, dans la société, au travail, dans le déroulé de carrière.
- que les situations familiales ne soient pas demandées au-delà des nécessités de gestion administrative,
- que les personnes LGBT puissent bénéficier naturellement des droits prévus pour les personnes en couple sans devoir affronter de jugements ou de difficultés (rapprochement mutation, etc...)
- que des actions de communications soient engagées sur ce sujet à la DGFIP dans chaque direction, service et dès l'école, pour faire évoluer les mentalités, et garantir l'égalité professionnelle
- que la DGFIP réunisse un groupe de travail sur la déclinaison de ces engagements
- que les militants et militantes de Solidaires puissent s'appuyer concrètement sur ces engagements dans la défense des agents et agentes de la DGFIP

**Pour que l'égalité soit une réalité,  
luttons contre la LGBTphobie !**



*Les 10 engagements pris par Bercy contre les LGBTphobie  
en juin 2015:*

**1 – Les ministères s’engagent explicitement à agir en faveur de l’égalité des droits et à lutter contre les discriminations liées à l’orientation sexuelle ou à l’identité de genre, réelle ou supposée, des personnels lesbiens, gays, bi et trans (LGBT).**

**2 – Tous les services des ressources humaines s’assurent que les règles et procédures ne permettent aucune discrimination liée à l’orientation sexuelle ou à l’identité de genre.**

**3 – Les directions prennent les mesures adéquates pouvant aller jusqu’aux sanctions contre tout comportement discriminant, agressions verbales ou physiques, propos insultants ou harcèlement en raison de l’orientation sexuelle ou de l’identité de genre.**

**4 – Les encadrants ont un rôle déterminant dans la lutte contre les discriminations. Ils sont formés aux bonnes pratiques et aux bonnes attitudes pour un encadrement sans discrimination liée à l’orientation sexuelle ou à l’identité de genre.**

**5 – Les directions mettent en œuvre sur tout le territoire des actions à destination de tous les agents, pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations liés à l’orientation sexuelle ou à l’identité de genre.**

**6 – Les ministères s’engagent à favoriser le travail entre les différents acteurs de la lutte contre la LGBT-phobie.** La cellule de prévention des discriminations, les médecins de prévention, les assistant(e)s de service social, les instances représentatives du personnel, les représentants du personnel et l’association LGBT des ministères COMIN-G, sont à la disposition des personnels, des encadrants et des services des ressources humaines pour des conseils et de l’accompagnement.

**7 – Les directions s’engagent à soutenir et à valoriser** les initiatives locales ou nationales ayant pour objectif de lutter contre les discriminations à l’encontre des personnels LGBT.

**8 – Un partenariat est mis en place entre les ministères et l’association COMIN-G.**

**9 – La mise en œuvre effective des engagements fait l’objet d’un suivi quantitatif et qualitatif.**

**10 – Le suivi des engagements ministériels, en lien avec l’ensemble des directions, fait l’objet d’un bilan annuel avec les représentants des personnels.**